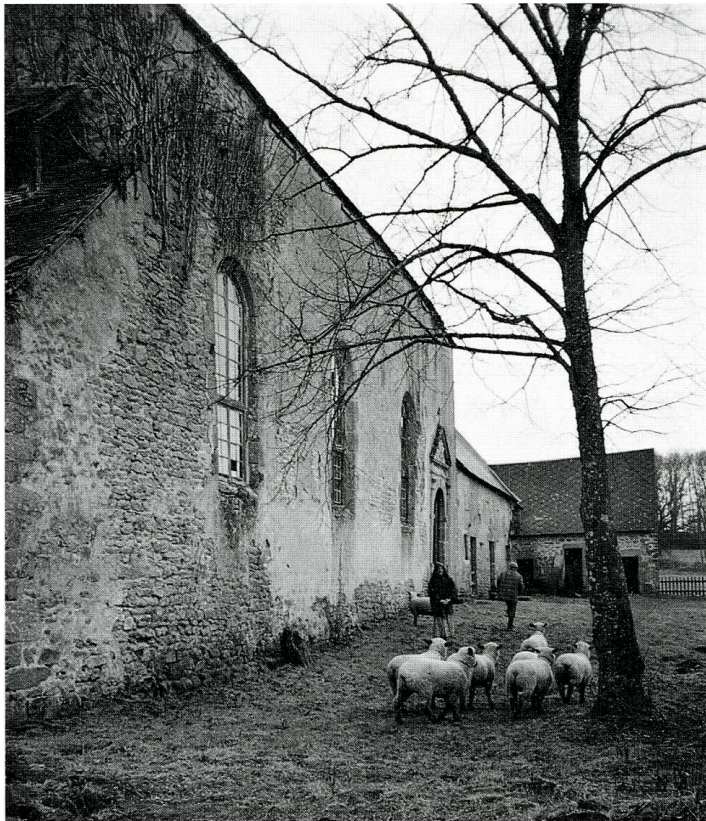


CROZANT

Creuse, canton de Dun-le-Palestel, arrond. de Guéret, 636 hab.

La chapelle Notre-Dame-des-Places est un bon exemple de petit sanctuaire associé à une seigneurie rurale. A ce titre, elle mérite d'être maintenue. Elle se trouve sur la route de Crozant à Saint-Sébastien, non loin du Pont Charraud, dans un site où les coteaux de la Creuse, aux confins du Berry, s'abaissent brusquement pour former une large plateforme. Attenante à une ferme, elle fait partie de l'ancien château de la famille Foucault, qui donna depuis le XIV^e s. plusieurs grands personnages au comté de la Marche. Au bord de la route, un étang rappelle les fossés qui l'entouraient autrefois. En 1639, Gabriel Foucault, après avoir abjuré la religion réformée, se vit confirmer par Louis XIII la possession du château des Places. Son fils Henri le faisait reconstruire quand il mourut en 1678. C'est au fils de ce dernier, Gabriel François, que l'on doit la reconstruction de la chapelle, vers 1686. Il y fut inhumé en 1689. Le joli portail classique de la façade latérale sud arbore au fronton les armoiries des Foucault.

On suit bien le sort du domaine dans cette famille jusqu'en 1768, date à laquelle il fut vendu aux Doublet de Persan, puis en 1770 à Silvain



Crozant (Creuse).
Chapelle Notre-Dame.
Façade sud.

